

# Présentation

## POUR QUI?

L'Atelier Relais est **destiné à accueillir les élèves entré-e-s dans un processus de décrochage et de démotivation scolaire.**

L'Atelier Relais permet de prendre en compte la-le jeune dans son environnement scolaire, périscolaire et familial tout en alliant **l'apprentissage, le plaisir d'apprendre et la perspective scolaire.**

La-le jeune peut ainsi faire le point sur ses difficultés et amorcer un travail de reconduction.

L'Atelier Relais n'est **ni une sanction** envers l'élève, **ni une alternative** à des dispositions disciplinaires à son encontre. **Il requiert l'adhésion de la-du jeune et de sa famille.**



## LES OBJECTIFS POUR LE JEUNE :

- ➔ Reprendre **confiance en soi**, en l'autre, en l'adulte et en l'institution scolaire.
- ➔ Acquérir une plus grande **autonomie**.
- ➔ Mener une **réflexion sur son projet personnel et professionnel**.
- ➔ Réinvestir les apprentissages par l'expérimentation et la coopération.
- ➔ Mieux **comprendre le sens** des apprentissages scolaires et se remobiliser sur son travail d'élève.
- ➔ Être valorisé-e dans le cadre d'une réalisation collective

# Fonctionnement

Depuis la rentrée 2020, l'Atelier Relais accompagne un groupe d'élèves par collège : **Léon Blum, Jean Jaurès, Voltaire et Victor Hugo**, soit 4 groupes, comprenant **10 à 12 élèves** chacun.

La **durée de prise en charge** d'un groupe Atelier Relais est environ d'une **quinzaine de séances** à raison **d'une ½ journée tous les 15 jours**. Le reste du temps les élèves restent dans leur classe respective.

**Un groupe de suivi** des élèves fait le lien entre l'Atelier Relais et les équipes pédagogiques de chaque collège.

## PROJET COLLECTIF

**Création d'une exposition sur la découverte des univers socioprofessionnels et des parcours de vie**, composées d'éléments visuels (textes, photographies). Cette exposition sera réalisée en version numérique mais aussi sous un format itinérant afin d'être valorisée au sein des 4 collèges participants et de la commune. Au travers de visites exploratoires, les jeunes réaliseront des investigations journalistiques. Les productions écrites et photographiques alimenteront le site internet de l'Atelier Relais qui sert de carnet de bord et d'espace ressources du projet. Il pourra être consulté par les élèves, leurs parents et les équipes éducatives des collèges tout au long de l'année.

**Quelques exemples d'activités pratiquées au sein de l'Atelier Relais :** Visites d'entreprises et d'établissements, rencontres avec des professionnel-le-s et des Conseiller-ère-s d'Orientation Psychologues, mini-stages, ...

# Modalités d'admission



Chaque élève souhaitant participer au dispositif **demande un dossier de candidature à son professeur principal.**



Après un **entretien individuel**, l'élève complète le dossier avec sa famille.

Une partie du dossier est à compléter par l'équipe éducative.



Le dossier **complété et déposé** (dans les temps) est **examiné en commission d'affectation**.



La commission d'affectation **statue et constitue** les groupes.



La famille **reçoit la réponse de la commission** par courrier ainsi que les **conventions et une invitation à la réunion d'information**.

## Un engagement réciproque

L'élève s'engage à :

- Respecter les règles de la vie scolaire et de la vie en communauté.
- Respecter les autres, soi-même et les espaces de travail.
- Fournir les efforts nécessaires à sa réussite.

La famille ou le représentant légal s'engage à :

- S'investir dans le parcours du jeune et être disponible pour rencontrer l'équipe pédagogique.
- Etre joignable rapidement.
- Intervenir dans les plus brefs délais en cas de comportement de l'élève non conforme aux règles de vie.

L'équipe de l'Atelier Relais s'engage à :

- Mettre en place les conditions nécessaires à la meilleure évolution du parcours du jeune pour atteindre les objectifs.
- Maintenir le lien avec la famille et partager un bilan avec elle.
- Assurer le lien avec les équipes pédagogiques, des collèges et de la classe de l'élève (des groupes de suivi sont mis en place dans chaque établissement).



## Les missions de l'Atelier Relais

L'Atelier Relais est un dispositif de l'Education Nationale en partenariat avec les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Les Francas et la Ligue de l'enseignement) pour prévenir le décrochage scolaire.

Sa mission est d'accueillir et d'aider les élèves entrés dans un processus de démotivation et/ou de décrochage scolaire afin de les réinsérer durablement dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle en les engageant simultanément dans des processus de re-socialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

### Coordination du dispositif :

- M. Nedjari, Principal du collège Léon Blum, responsable du dispositif, Tél. 05 34 55 29 55
- M. Benjamin Boulbès, enseignant coordonnateur de l'Atelier Relais.
- M. Vincent Cramalière-Rouchi, coordinateur des Associations Educatives partenaires, directionfrancas31@francas31.org

### Référents équipe d'animation :

- Sandrine Luque, Francas de Haute-Garonne, s.luque@francas31.org
- Philippe Rulié, la Ligue de l'enseignement 31, prulie@ligue31.org

[www.atelierrelaiscolomiers.fr](http://www.atelierrelaiscolomiers.fr)

### Partenaires :

- Mairie de Colomiers
- Club d'Entreprises de l'Ouest Toulousain
- Club de Prévention de Colomiers (Toulouse Métropole)

## ATELIER RELAIS DE COLOMIERS



*Un dispositif de réconciliation et de remobilisation scolaire*

Un partenariat solide entre :

- L'Éducation Nationale : Collèges L. Blum, V. Hugo, J Jaurès et Voltaire,
- Les associations d'Éducation Populaires : les Francas 31 et la Ligue de l'enseignement 31,
- La Mairie de Colomiers.

